

**ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE  
L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE**



Association  
étudiante  
de l'ÉTS

Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> assemblée générale régulière du  
34<sup>e</sup> Conseil d'administration tenue le 4 mars 2014

Adopté le 09-07-2014

## TABLE DES MATIÈRES

<b>0.0.</b>	<b>OUVERTURE</b> .....	1
<b>1.0.</b>	<b>PROCÉDURES</b> .....	1
1.1.	PRÉSIDENTE	1
1.2.	ORDRE DU JOUR	2
1.3.	PROCÈS-VERBAUX	3
<b>2.0.</b>	<b>TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION</b> .....	4

## PROCÈS-VERBAL

### 0.0. OUVERTURE

(Le quorum est constaté)

#### 0.1. PROPOSITION

Que l'on ouvre l'assemblée.

Proposeur : Jean-François Pambrun

Appuyeur : Vincent Carignan

Adoption à majorité

#### 0.1.1. Appel de la décision

(Recevabilité de la proposition)

Proposeur : Mathieu Drolet

Appuyeur : Nil

Rejet par restriction

[Retour sur la principale](#)

Que l'on ouvre l'assemblée.

(Ouverture de l'assemblée à 17 h 25)

### 1.0. PROCÉDURES

#### 1.1. PRÉSIDENCE

##### 1.1.1. Proposition

Que l'on élise Félix-Antoine Tremblay à la présidence, Vincent Carignan à la vice-présidence et Reda Ghandour en tant que secrétaire.

Proposeur : Vincent Carignan

Appuyeur : Jean-François Pambrun

Adoption à majorité

## 1.2. ORDRE DU JOUR

### 1.2.1. Proposition

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0.0. *Ouverture*
- 1.0. *Procédures*
  - 1.1. *Présidence*
  - 1.2. *Ordre du jour*
  - 1.3. *Procès-verbaux*
- 2.0. *Informations*
- 3.0. *Nom de l'Assemblée*
  - 3.1. *Plénière*
  - 3.2. *Délibérante*
- 4.0. *Traitement des avis de motion*
- 5.0. *Charte*
- 6.0. *Varia*
- 7.0. *Levée*

Proposeur : Vincent Carignan

Appuyeur : Idrissa Coulibaly

#### 1.2.1.1. Proposition d'amendement

Que le point « Traitement des avis de motion » soit placé suite au point « Procès-verbaux ».

Proposeur : Vincent Bastien

Appuyeur : Mathieu Drolet

Adoption à majorité

[Retour sur la principale telle qu'amendée](#)

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0.0. *Ouverture*
- 1.0. *Procédures*
  - 1.1. *Présidence*
  - 1.2. *Ordre du jour*
  - 1.3. *Procès-verbaux*
- 2.0. *Traitement des avis de motion*
- 3.0. *Informations*
- 4.0. *Nom de l'Assemblée*
  - 4.1. *Plénière*
  - 4.2. *Délibérante*

- 5.0. *Charte*
- 6.0. *Varia*
- 7.0. *Levée*

#### 1.2.1.2. *Proposition d'amendement*

Que l'on ajoute le point « Traitement des motions » suite au point « Traitement des avis de motion ».

Proposeur : Mathieu Drolet

Appuyeur : Nil

Rejet par restriction

#### Retour sur la principale telle qu'amendée

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0.0. *Ouverture*
- 1.0. *Procédures*
  - 1.1. *Présidence*
  - 1.2. *Ordre du jour*
  - 1.3. *Procès-verbaux*
- 2.0. *Traitement des avis de motion*
- 3.0. *Informations*
- 4.0. *Nom de l'AÉÉTS*
  - 4.1. *Plénière*
  - 4.2. *Délibérante*
- 5.0. *Charte*
- 6.0. *Varia*
- 7.0. *Levée*

Adoption consensuelle

#### 1.3. PROCÈS-VERBAUX

##### **1.3.1. Proposition**

Que l'on adopte le procès-verbal 34-02 Public.

Proposeur : Samuel Milette-Lacombe

Appuyeur : Jérôme Combet-Blanc

Adoption consensuelle

## **2.0. TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION**

### **2.1. PROPOSITION**

Considérant que l'AÉÉTS a changé le nom sans consulter ses membres;

Considérant qu'un tel changement aurait dû être voté en AG;

Considérant qu'aucune protestation venant de la population étudiante n'a été fait pour demander un tel changement;

Considérant que cette décision a été prise sans raison;

Considérant qu'une motion de changement de nom a été proposée lors d'une AG précédente, mais que les membres présent ont préférés la retirer de l'ordre du jour par vote;

Considérant qu'un retrait à l'ordre du jour ne justifie pas que la décision concernant le changement de nom puisse être prise en CA;

Que l'on renverse la résolution « 20140128-34-12-3.2.2 » du CA, laquelle stipule :

*Que l'on entreprenne les démarches nécessaires à ce que l'Association des étudiants de l'ÉTS (AÉÉTS) soit renommée « Association étudiante de l'ÉTS » (AÉÉTS);*

*Que le processus de transition débute immédiatement;*

*Que l'utilisation de l'ancien nom sur du matériel existant soit tolérée ad vitam æternam;*

*Que l'utilisation de l'ancien nom sur du matériel inexistant soit tolérée jusqu'à la fin de l'Administration;*

*Que l'utilisation de l'ancien nom sur le logo actuel soit tolérée jusqu'au prochain changement de logo;*

*Que l'utilisation du logo actuel soit tolérée tant que ce dernier sera le logo officiel.*

Que l'AÉÉTS retourne à son ancien nom, soit : Association des étudiants de l'ÉTS (AÉÉTS).

Proposeur : Jeason W. Randlett

Appuyeur : Vincent Bastien

#### **2.1.1. Question préalable**

Proposeur : François Pelletier

Appuyeur : Kéven L'archevêque

Adoption à majorité double

### Retour sur la principale

Que l'on renverse la résolution « 20140128-34-12-3.2.2 » du CA, laquelle stipule :

*Que l'on entreprenne les démarches nécessaires à ce que l'Association des étudiants de l'ÉTS (AÉÉTS) soit renommée « Association étudiante de l'ÉTS » (AÉÉTS);*

*Que le processus de transition débute immédiatement;*

*Que l'utilisation de l'ancien nom sur du matériel existant soit tolérée ad vitam æternam;*

*Que l'utilisation de l'ancien nom sur du matériel inexistant soit tolérée jusqu'à la fin de l'Administration;*

*Que l'utilisation de l'ancien nom sur le logo actuel soit tolérée jusqu'au prochain changement de logo;*

*Que l'utilisation du logo actuel soit tolérée tant que ce dernier sera le logo officiel.*

Que l'AÉÉTS retourne à son ancien nom, soit : Association des étudiants de l'ÉTS (AÉÉTS).

**Rejet à majorité**

#### **2.1.2. Recomptage**

Votes en faveur : 22

Votes en défaveur : 22

Abstentions : 3

Mise sur table

#### **2.2. PROPOSITION**

Que l'on tienne une pause de 5 minutes.

Proposeur : Vincent Carignan

Appuyeur : Jean-François Pambrun

Adoption consensuelle

### Pause

(Le quorum n'est pas constaté à 18 h 10)

(Levée de l'assemblée à 18 h 10)